

Réf: Dossier 181283

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VOYAGE ET SEJOUR DE REVE BY AMLAN » en abrégé « VSR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9ème TRANCHE, Lot 477, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOYAGE ET SEJOUR DE REVE BY AMLAN » en abrégé « VSR »

Objet :

- Agence de Voyages et Tourisme
- Réservation (billets d'avion, hôtels)
- Transport (circuit Tourisme, loisirs)
- Location Résidence
- Assurances voyage
- Assistance Visa
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en participation dans toute société existante ou devant être créer:
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9ème TRANCHE, Lot 477, Ilot 22

Dirigeant(s) Mme KONDO AMENAN ROSELINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01225 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09970/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

